

Camaret-sur-Mer. Dépolluer le port et sensibiliser les gens



Patrick Pouline, chargé de mission à la qualité de l'eau au PNMI, deux équipiers de Le Floch Dépollution, François Sénéchal, maire, Alain Nedélec, adjoint au port, Antoine Chopard, agent responsable du port. | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 11/07/2019 à 08h28

Le Parc naturel marin d'Iroise a effectué, début juillet 2019, une dépollution du port de pêche et des trois ports de plaisance de Camaret-sur-Mer (Finistère). Environ 50 m³ de déchets ont été ramenés à terre. Des artistes vont faire des oeuvres, afin d'alerter les habitants.

Le Parc naturel marin d'Iroise a effectué, début juillet 2019, une dépollution du port de pêche et des trois ports de plaisance de Camaret-sur-Mer (Finistère). Des plongées sous-marines, réalisées par les agents du Parc, avaient permis d'estimer la nature et la quantité de déchets présents dans le port.

C'est ensuite la société Le Floch Dépollution qui a procédé au retrait d'environ 50 m³ de déchets : pneus, filets, casiers, palangres, bouteilles, leurres de pêche, filins et même un smartphone.

Les déchets sont triés et traités en fonction de leur nature et de leur état de décomposition. Par exemple, les pneus serviront de combustible pour une cimenterie de la région.

Le coût de cette opération, d'environ 30 000 €, est entièrement pris en charge par l'Agence française pour la biodiversité et le Parc naturel marin d'Iroise.

Du 8 au 12 juillet, deux artistes de l'Atelier Bivouac vont édifier trois totems à partir des déchets repêchés. L'une de leurs créations sera exposée au port Vauban, une autre sur l'esplanade du Corréjou et la dernière au port de pêche pour la saison estivale. Ces constructions géantes en forme de monstre auront pour but d'inviter chacun à s'interroger et à agir contre la pollution de la mer.